

01378 - 2011

RÉPUBLIQUE ET



CANTON DE GENÈVE

## ARRÊTÉ

relatif à la dénomination d'une artère sur le territoire  
de la commune de Satigny

09 février 2011

## LE CONSEIL D'ÉTAT

Vu la demande du Conseil administratif du 7 septembre 2006 ;

Vu le préavis favorable de la Commission cantonale de nomenclature du 14 décembre 2010 ;

Vu le règlement sur les noms géographiques et la numérotation des bâtiments du 8 octobre 2009,

### ARRÊTE :

Il est donné le nom de :

rue Chébé CV-63215

à l'artère traversant la zone industrielle créé par le plan localisé de quartier n° 29678 à la hauteur de la route de la Garenne. Cette dénomination fait référence au nom du bois et du nant à proximité immédiate portant le même nom.

Entrée en vigueur de cette dénomination au début des travaux.

Le code voie de cette artère est : 63215

Communiqué à :

CHA	1 ex.
DCTI	1 ex.
DF	1 ex.
DSPE	1 ex.
DIM	1 ex.
FAO	1 ex.



Certifié conforme,

La chancelière d'Etat :

A.O.